

Référence : C.2 – C.2.2 –14 – MAMP CT2



Mise en valeur des plateformes d'Apport Volontaire pour l'amélioration des performances de tri des ménages

Optimisation de la collecte des flux de collecte sélective (EMR, Papiers et Verre)

ACTEUR ET TERRITOIRE



METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

Le Pharo
58 bd Charles Livon
13007 Marseille

Mme Virginie CONINX

Chargée de missions
06 66 05 36 42

virginie.coninx@ampmetropole.fr

CONTEXTE

La Métropole Aix Marseille Provence (par l'intermédiaire de son ex-territoire du Pays d'Aix) a envisagé la mise en œuvre de travaux au droit des plates-formes regroupant plusieurs colonnes de collecte sélective (emballages, journaux – revue – magazine, Biflux, verre).

Ces travaux devaient consister en la mise en place de dalles de propreté, de signalétique pédagogique et incitative et de mâts d'éclairage autonome selon les cas ... L'objectif est de rendre plus voyants et pédagogiques ces lieux de tri sélectif pour les ménages, considérant que cette mise en valeur valorise le geste de tous.

Toutefois avec un démarrage de projet tardif, des difficultés pour la validation de la signalétique pédagogique, et avec la réorganisation de la Métropole Aix-Marseille-Provence en 2023, sa priorisation des actions au regard des contraintes budgétaires et de l'harmonisation nécessaires des pratiques sur l'ensemble du territoire métropolitain, cette action initiée sur le secteur d'Aix en Provence n'a pu complètement aboutir (la signalétique et l'éclairage autonome n'ont pas pu être mis en place).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Augmenter le taux de valorisation du Territoire par une augmentation du tonnage de déchets recyclables collectés.

Objectifs quantitatifs

- Mener des travaux de mise en valeur sur un maximum de PAV sur le territoire.
- Améliorer le taux de captage au niveau de la collecte sélective de l'ex-CT2 (Pays d'Aix)

Résultats quantitatifs

34 plateformes de PAV ont été réalisées en 2020 (6), 2021 (18) et 2022 (10) sur 15 communes

Tonnage collecté en sur l'ensemble des PAV (réhabilités ou pas) : 11 144t (2017) contre 11 985t en 2023, soit **une augmentation de 7.5 %**.

Durant la même période le tonnage collecté en PAP a augmenté de 22 % (9 485t en 2017 contre 11 577t en 2023).

La simplification du geste de tri par la mise en place de colonnes Biflux en cohérence avec la collecte en Porte à Porte ainsi que les campagnes de communication mises en œuvre, au cours de la même période pour l'Extension des Consignes de Tri (ECT) ont permis d'améliorer sensiblement les performances de tri sur le secteur du Pays d'Aix quel que soit le mode de collecte.

Résultats qualitatifs

Amélioration de l'esthétique des PAV et donc de leur attractivité

MISE EN ŒUVRE

Description de l'action

Ce projet a fait l'objet d'une étude préalable permettant la hiérarchisation des travaux à mener. Seuls les Points d'Apport Volontaire (PAV) installés sur le domaine public ont été étudiés et classés selon un premier critère de faisabilité, dans un second temps les équipements ont été choisis selon un principe d'éligibilité prenant en compte la performance observée pour chaque colonne installée sur le PAV.

Au total ce sont 34 plateformes qui ont été rénovées par un dallage de propreté. Ces travaux auraient dû être complétés de panneaux de communication et d'un éclairage solaire autonome quand cela s'avérait judicieux. Malheureusement l'action n'a pu aboutir car jugée comme non prioritaire lors de la fusion des territoires en 2023.



Planning

2020 -2022 / Année principale de mise en œuvre 2021

Moyens humains

2 ETP (personnel interne) + prestataire marché de travaux

Moyens financiers

Total : 169 000 € HT pour les travaux sur les dalles de propreté et 65 000 €HT pour l'achat d'équipements (nouvelles colonnes de tri)

Moyens techniques

Marché de travaux Eurovia pour les travaux et Astech pour l'achat des colonnes.

Partenaires mobilisés

Communes, Eurovia, CITEO

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

- ✓ Campagne de communications récurrentes auprès de habitants
- ✓ Analyse préalable fine pour cibler les plateformes à réhabiliter
- ✓ Echanges d'informations techniques avec la commune concernée

Difficultés rencontrées

Travail en collaboration avec les communes pour obtenir leur accord pour la mise en œuvre des travaux.

Recommandations

Mener une réflexion fine sur la base de la performance des équipements (colonne de tri)